



Résiliation bail commercial 6 ans

Par **info13**, le **14/09/2015** à **03:58**

Bonjour,

Je voudrais effectuer la résiliation d'un bail commercial sous 3 mois en raison d'un changement du lieu d'activité. J'ai signé un bail d'une durée de 6 ans aurait-il du être obligatoirement de 9 ans ? Dans ce cas, puis-je le résilier en dehors de la période triennale ?

Merci

Par **talcoat**, le **15/09/2015** à **11:34**

Bonjour,

L'erreur sur la durée du bail n'en fait pas une clause de nullité (dans le cas cité, cela reste un bail de 9 ans).

Pas de possibilité de résiliation en dehors des échéances triennales sauf en cas de départ à la retraite (encore faut-il que cette faculté, sur les baux anciens, soit prévue dans le contrat de bail).

Cordialement

Par **info13**, le **15/09/2015** à **12:49**

merci pour cette info qui m'est très utile :)